

> Infos urbanisme

C'est parti ! La zone artisanale située au lieudit « En Tronchet » verra le jour au printemps 2017.

Le terrain acquis par l'entreprise Vermot TP de Gilley en sera l'aménageur.

A ce jour, quatre parcelles sont réservées, trois sont encore disponibles. Si certaines personnes sont intéressées, prière de s'adresser à la mairie pour toutes informations complémentaires.

Les bonnes conditions climatiques ont permis l'avancement des travaux d'aménagement et de viabilisation du lotissement de « La Sauterelle ».



> La croix du cimetière d'Arçon

Cette croix de mission de 1842, en fonte délicatement ouvragée, avait été placée devant l'église. Elle resta à cet endroit jusqu'en 1922. Il fut alors décidé de déplacer cette croix au nouveau cimetière, ce qui permit d'ériger à sa place le monument aux morts, et en même temps, de donner une croix au cimetière.

Le mercredi 24 avril 1985, au cours d'un violent orage, la foudre tomba sur la croix, la réduisant en une multitude de petits morceaux. Tout le monde pensait que la solution était de trouver une nouvelle croix. Cependant, les débris étant acheminés à Grand'Combe-Chateleu. Marc et Jean Rysert, des artisans très adroits et patients, pendant plus d'une semaine, à genoux par terre, ont reconstitué parfaitement l'ensemble. Après un polissage minutieux et une couche de peinture, notre belle croix fut remise à sa place, le vendredi 7 juin 1985. Les traces de la foudre sont encore visibles sur les plaques indiquant les noms des prêtres d'Arçon. La municipalité, consciente de la valeur de notre patrimoine, a fait repeindre récemment cette croix, qui veille sur nos défunts en regardant, au-delà des vieux tilleuls, l'église de la paroisse.



Félix Maugain

> Service civique

Le 15 novembre, à 15 h, M. Bartolt, préfet du Doubs et M^{me} Pâquet, sous-préfète de Pontarlier, se sont rendus au stade de Biathlon « Florence Baverel » pour y rencontrer des jeunes en mission « service publique » lors d'une journée de formation citoyenne consacrée notamment aux valeurs de la République.



> Dates à retenir

■ Vendredi 20 janvier, à 20 h, à la salle des fêtes : vœux du maire

■ Lundi 23 janvier, à 20 h, à la salle des fêtes : réunion publique sur le projet éolien

■ Jeudi 26 janvier, à 11 h 30, à la salle des fêtes : assemblée générale du Club de l'Amitié

■ Dimanche 5 février, à la salle des fêtes : tarot des AFN

■ Samedi 11 février, à la salle des fêtes : Théâtre avec " Les Fortes Tête "

■ Du vendredi 17 au dimanche 19 février stade Florence Baverel : course nationale de Biathlon (nocturne le vendredi)

■ Mercredi soir 22 février, stade Florence Baverel : challenge des Monts de Joux

■ Samedi 25 février, à 20 h, à la salle des fêtes : fondue géante de l'AS Arçon, animée par « Mélod'elle »

■ Samedi 4 mars, à 12 h, à la salle des fêtes : banquet des classes

■ Dimanche 9 avril, à 17 h, en l'église : Concert de la chorale " La Sittelle ".

■ Dimanche 17 septembre, départ le matin, à la salle des fêtes : " La Cailleuse ", randonnée pédestre et VTT.

> Arçon assure au Téléthon

Encore un énorme succès pour tous les participants du village au Téléthon qui s'est déroulé à Aubonne. Pour la trentième édition, le thème retenu était les séries télés et les dessins animés. Tous ont assuré sur scène et à la vente des traditionnelles tartines.



> Etat-civil

Naissances

- Elia, fille de Cyril Deloux et Sandy Desfachelle, le 28 septembre
- Margaux, fille de Jérôme Henriet et Emilie Clerc, le 6 octobre

- Eloi, fils de Cyrille Lonchampt et Vanessa Richaud, le 13 octobre

Décès

- Maximin Séraphin Henriet, le 23 novembre

Le Cailleu

Bulletin municipal de la commune d'Arçon

n°36

Janvier
Février
Mars
2017

> Le mot du maire

Chers concitoyens

« L'héritage pour l'année 2017 »

Malgré une opposition farouche des maires, les communes vont hériter de l'enregistrement et de la dissolution des pactes civils de solidarité (pacs). Or les maires et les secrétaires, n'ayant pas de formation de juristes ne seront pas en mesure de communiquer les conseils. Concernant les dispositions du plan « préfectures » qui s'appliqueront au premier trimestre 2017, il est prévu que le traitement des cartes nationales d'identité soit effectué par les communes réalisant les passeports biométriques (pour notre secteur ce sera donc la mairie de Pontarlier).

Il n'est pas acceptable de considérer une nouvelle fois la commune comme une « poubelle ». Celle-ci se trouvera affaiblie et dépossédée de ses attributions.

Malgré tout, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le **vendredi 20 janvier, à 20 h, lors de la cérémonie des vœux**, pour tracer le bilan de l'action municipale et évoquer les prochains projets.

Alain Girardet

Citation

« Agir en homme de pensée et penser en homme d'action »

Henri Bergson

> Remise de prix à la section du Cheval Comtois

La section du cheval comtois Arçon-Pontarlier a organisé une remise de prix samedi 12 novembre. A cette occasion trois éleveurs ont été récompensés pour plus de vingt années de présence au concours de Pontarlier : Anne-Marie Roland, Richard Ielsch et Emile L'homme. Cette soirée a aussi été l'occasion de remercier les autres éleveurs ayant participé au national de Maiche en septembre dernier, dans une ambiance très conviviale.



> Infos utiles

Mairie d'Arçon

2 rue des Tilleuls 25300 Arçon - Tél. 03 81 46 27 21 - Fax 03 81 46 91 50

mairie.arcon@gmail.com - www.mairiearcon.fr

Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

Fermeture mercredi après-midi.

(Les permanences du samedi matin s'effectuent sur rendez-vous à prendre au secrétariat).

Déchetterie Maisons-du-Bois/Lièvreumont

Tél. 03 81 46 27 00

Été : Lundi : 16h/18h30 - Mercredi : 13h30/18h 30 - Samedi : 9h/12 h

Hiver : Mercredi 13 h 30/ 17 h - Samedi 9h/12h

Urgences : 112

Pompiers 18 ou 112 / SAMU 15 ou 112

Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 3966

Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 3237

Centre antipoison de Strasbourg 03 88 37 37 37

Gendarmerie 17 (Pontarlier 03 81 39 06 60)

EDF sécurité 0 810 333 025

> Cabinet infirmier

Cessation de son activité située : 8, rue du Crozet, à Arçon depuis le 31 août 2016. Continuité du service avec M^{lle} Todeschini Emmanuelle et M^{me} Guillon Sonia au Cabinet de Montbenoit - 03 81 38 19 14

› Lucienne Guinchard fête ses 90 ans



Le maire, Alain Girardet, accompagné de quelques membres du conseil municipal, s'est déplacé au domicile de Mme Lucienne Guinchard pour lui offrir fleurs et gâteau à l'occasion de ses 90 ans.

Lucienne Guinchard, née Morel, voit le jour le 18 octobre 1926, au foyer de Renée et Alphonse à la ferme de La Ramée à Aubonne. Quatre enfants sont issus de cette union, deux filles et deux garçons. Elle effectue ensuite sa scolarité à Saint-Gorgon, puis travaille comme aide-ménagère au sein de la famille Vitte (scierie). En 1963, elle épouse Jean Guinchard et s'installe à la Combe Badier. Deux enfants, Roland et Anne-Marie, viennent égayer le foyer. Trois petits-enfants et deux arrière-petits-enfants agrandissent le cercle familial. En 2008, elle affronte avec courage le décès de son mari, Jean. Elle aime évoquer ses souvenirs. Elle raconte qu'en 1944, les résistants ayant eu une altercation avec les Allemands, ces derniers ont rassemblé les habitants de Saint-Gorgon avec la ferme intention de se venger (fait similaire avec l'horreur d'Oradour-sur-Glâne), puis ils ont emmené son frère comme otage, avant de le libérer le lendemain.

Bien entourée par les siens, dans une ambiance très conviviale, Lucienne a fait honneur au gâteau et aux bulles, pendant que tous lui souhaitaient un bon anniversaire.

› Formation au défibrillateur

Une vingtaine de personnes a participé, courant septembre, à une formation concernant l'utilisation du défibrillateur. Animée par Maxime Wenger, cette formation, très instructive, a permis à chacun de se familiariser avec l'appareil en effectuant une série d'exercices de mise en situation. L'accent a été mis sur la rapidité de l'intervention. De nombreuses personnes décèdent d'un arrêt cardiaque faute de soins rapides.

Que faire en cas d'accident ?

- Vérifier que la victime ne réagit pas et ne respire pas.
- Alerter ou demander à quelqu'un de prévenir les secours d'urgence et d'apporter immédiatement le défibrillateur automatisé externe qui se trouve à la salle des fêtes.
- Commencer par effectuer les massages cardiaques.
- Continuer le massage jusqu'à l'arrivée des secours d'urgence.
- Utiliser le défibrillateur dès que possible. Une fois le bouton marche/arrêt enclenché, il suffit de suivre les indications orales données par l'appareil. Son utilisation, simplifiée, permet à chacun d'en disposer sans aucun risque.



› Au Petit Jardin

C'est au printemps 2016 que nous avons commencé notre activité de « Jardinier maraîcher » à la Mare. Encore peu connu et pratiqué, le concept s'appuie sur une grande attention portée au sol, en le travaillant au minimum, dans le but de le rendre plus riche, vivant et fertile. Les outils manuels comme les houes, sarcloirs, grelinettes et râteaux, ainsi qu'un paillage constant, remplacent avantageusement un tracteur avec outils lourds.

La surface de nos jardins était de 1300 m² en 2016, et passera à 3000 m² l'année prochaine. Une cinquantaine d'arbres fruitiers ont également été plantés cet automne, de nombreux arbustes à petits fruits et des haies de toutes sortes suivront. Quelques mares seront creusées pour aider à la mise en place d'une large biodiversité.

Nous avons créé et construit une serre de 200 m² sur roues, qui



est déplaçable sur quatre jardins. Celle-ci permet de faire des rotations de cultures sur quatre ans, indispensable pour ne pas appauvrir la terre et éviter les maladies, et nous permet également d'allonger la saison. Nous avons cultivé avec succès nos tomates anciennes jusqu'aux premières gelées sérieuses autour du 10 octobre, et la serre est maintenant au-dessus de nos carottes.

Nous cultivons sans produit chimique, en conversion vers l'Agriculture Biologique (le fameux logo AB que vous trouvez sur les produits bio), nous serons totalement certifiés début 2018.

Retrouvez les produits disponibles, photos et plein d'autres renseignements sur www.aupetitjardin.net ou sur Facebook : [aupetitjardin25](https://www.facebook.com/aupetitjardin25)

A bientôt !

Séverine et Emmanuel Marguet

› Le mat de mesure

Enfin, le mat de mesure a été installé sur la commune de Maison-du-Bois, au lieudit « Du Rafourg ». Du haut de ses 95 mètres, celui-ci va nous indiquer dans une année, si l'aventure du projet éolien pourra se poursuivre.

Pour information, la prochaine réunion publique aura lieu lundi 23 janvier 2017, à 20 h, à la salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux.



› Madeleine Guy fêtée par la municipalité



Une délégation de la municipalité s'est rendue au foyer de Madeleine Guy pour lui offrir des fleurs et un gâteau à l'occasion de ses 90 ans.

Madeleine est née le 7 novembre 1926 aux Granges d'Arçon. Deuxième fille, après Suzanne née en 1925, d'Emile Marguet et de Marie, née Charmier. La famille s'installe à « Touvens » et Madeleine effectue sa scolarité à l'école d'Arçon. Le 15 septembre 1956, elle épouse Fernand Guy et en 1957, ils ont la joie d'accueillir leur fils, Patrick, qui réside actuellement à Pertuis dans le Vaucluse. En 1963, ils s'installent dans leur maison actuelle, rue du Cotay.

Deux petits-enfants, Nicolas et Céline, et deux arrière-petites-filles, Eloïse et Jade, viennent agrandir le cercle familial pour leur plus grand bonheur. Saisonnière à la SOPAD, Madeleine, experte en couture, a également travaillé à domicile pour la confection de Mme Cattet, qui sillonnait les marchés de la région. La couture que lui a enseignée Mme Rosa Ferrari, où elle se rendait durant sa jeunesse, ainsi que le tricot sont ses deux passions. Elle a confectionné des déguisements à Carnaval pour le plus grand bonheur de ses petits-enfants et a effectué de nombreux travaux d'aiguilles pour ses voisins et connaissances. Dans une ambiance très conviviale, tous les présents lui ont souhaité un bon anniversaire et de vivre encore de belles années de bonheur.

› Marché de Noël

Cette année encore, le marché de Noël organisé par les parents d'élèves a connu un vif succès.

Après les chants entonnés par les enfants, sous la direction des instituteurs, chacun a pu découvrir les différents objets confectionnés et mis en vente par les parents dans les effluves de vin chaud et de tartiflette.

Une jolie mise en condition avant les fêtes de fin d'année.



› Opération brioches 2016

La vente des brioches a rapporté 1365 € pour un don moyen de 7.11 €

Cette somme servira à l'acquisition d'un véhicule adapté pour les enfants polyhandicapés, aménagement d'espace de repos et de détente pour retraités et travailleurs, activités corporelles et artistiques, acquisition de tablettes tactiles... Merci à tous.

› Repas des aînés

90 convives ont apprécié le repas des anciens offert par la commune, préparé par le restaurant du « Pont de l'Oie » et animé par Guy Prillard.



Le repas de Noël du club de l'amitié s'est déroulé, cette année, à Monnet la Ville dans une ambiance festive. Chaque convive a reçu avant l'heure son cadeau : une dinde de Noël.



› 205 Africa Raid

Troisième édition pour Daniel Girardet ; Après La Corse avec Alain Belot (2014), le Maroc avec sa fille Anaïs (2015), Il est reparti cette année sur les pistes du Maroc avec Laurent Quenehen comme copilote.



Périple et difficultés de conduite où la moindre faute se paie cash, ce qui génère une montée d'adrénaline dont le tout est récompensé par des points de vue panoramiques à couper le souffle.

› Bonne retraite M. Nicolet

La commune d'Arçon a tenu à remercier M. Nicolet (fontainier) pour son professionnalisme et sa disponibilité qu'il a assuré tout au long de sa carrière.

